

SYMCRAU

Syndicat Mixte de Gestion de la Nappe Phréatique de la Crau
20, Cité des Entreprises - Z.I. du Tubé Sud
13800 ISTRES
Site Web: www.symcrau.com

BORDEREAU D'ENVOI

Dossier suivi par Christelle POLYCARPE
Tél : 04.42.56.64.86
Mail: contact@symcrau.com

Liste des pièces adressées le 10 DEC. 2020
A
Monsieur le Sous-Préfet d'Istres

DESIGNATION DES PIECES	N°	Date des actes
Délibération : Election des Vice-Présidents	N° 14/20	3 décembre 2020

Fait à Istres le 10 DEC. 2020

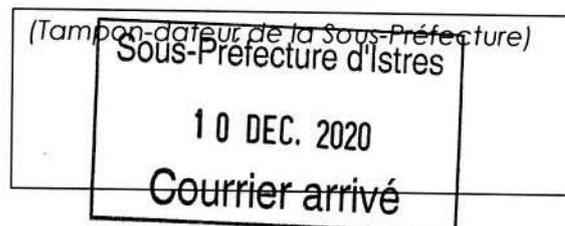
La Présidente du SYMCRAU

Céline TRAMONTIN



ACCUSE DE RECEPTION :

Déposé en Sous-Préfecture d'Istres le :





Syndicat Mixte de Gestion de la Nappe Phréatique de la Crau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 14/20

Objet de la délibération : Election des Vice-Présidents

L'an deux mille vingt
et le trois décembre
le Comité Syndical du Syndicat Mixte
de Gestion de la Nappe Phréatique de la Crau
régulièrement convoqué s'est réuni,
en nombre prescrit par la loi
sous la présidence de Mme Céline TRAMONTIN,

Étaient présents :

➤ Membres à voix délibérative :

Mme Catherine BALGUERIE-RAULET, Mme Marylène BONFILLON, Mme Aline CIANFARANI, M. Xavier DUFOUR, M. Jean-Pierre FRICKER, Mme Jacqueline HERVY-BALAND, M. Daniel HIGLI, M. Didier KHELFA, M. Louis LESCOT, M. André MANELLI, M. Olivier MICHEL, Anne-Claire ORIOL, M. Michel PERONNET, M. Jean-Louis PLAZY, M. Gérard QUAIX, M. Pierre RAVIOL, Mme Marie-France SOURD, Mme Céline TRAMONTIN, M. Didier TRONC, M. Philippe TROUSSIER, M. Yves WIGT

➤ Pour les membres à voix consultative : *néant*

➤ Procurations :

M. Henri PONS à Mme Marylène BONFILLON
M. Vincent BONFILLON à M. Jean-Louis PLAZY

Membres à voix délibérative en exercice : 31
Membres à voix délibérative présents : 21
Procurations : 2
Membres à voix délibérative (présents +procurations) : 23

Secrétaire de séance : Daniel HIGLI

Rapporteur : Mme Céline TRAMONTIN

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5711-1 du CGCT renvoyant à l'article L.2122-7,

VU les statuts du SYMCRAU,

VU la délibération N°10/20 du 4 septembre 2020 fixant à deux le nombre de Vice-Présidents, Mme Marylène BONFILLON (1^{ère} Vice-Présidente) et M. Daniel HIGLI (2^{ème} Vice-Président), rectifiée par la délibération N°13/20 du 3 décembre 2020 portant à 9 le nombre de Vice-Présidents,

Considérant qu'il convient d'élire 7 vice-Présidents supplémentaires,

Le Comité :

OUI l'exposé de Mme la Présidente,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE des membres présents,

Election du 3^{ème} Vice-Président : La Présidente fait un appel à candidature. Elle propose la candidature de Madame Anne-Claire ORIOL. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Blancs ou nuls :	0
Majorité absolue :	12
Mme Anne-Claire ORIOL :	23

ELIT Madame Anne-Claire ORIOL au poste de 3^{ème} Vice-Présidente

Election du 4^{ème} Vice-Président : La Présidente fait un appel à candidature. Elle propose la candidature de Monsieur Didier REAULT. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Blancs ou nuls :	0
Majorité absolue :	12
M. Didier REAULT :	23

ELIT Monsieur Didier REAULT au poste de 4^{ème} Vice-Président

Election du 5^{ème} Vice-Président : La Présidente fait un appel à candidature. Elle propose la candidature de Monsieur Michel PERONNET. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Blancs ou nuls :	0
Majorité absolue :	12
M. Michel PERONNET :	23

ELIT Monsieur Michel PERONNET au poste de 5^{ème} Vice-Président

Election du 6^{ème} Vice-Président : La Présidente fait un appel à candidature. Elle propose la candidature de Monsieur Pierre RAVIOL. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Blancs ou nuls :	0
Majorité absolue :	12
M. Pierre RAVIOL :	23

ELIT Monsieur Pierre RAVIOL au poste de 6^{ème} Vice-Président

Election du 7^{ème} Vice-Président : La Présidente fait un appel à candidature. Elle propose la candidature de Monsieur Xavier DUFOUR. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Blancs ou nuls :	0
Majorité absolue :	12
M. Xavier DUFOUR :	23

ELIT Monsieur Xavier DUFOUR au poste de 7^{ème} Vice-Président

Election du 8^{ème} Vice-Président : La Présidente fait un appel à candidature. Elle propose la candidature de Monsieur Jean-Michel BOCOIGNANO. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Blancs ou nuls :	0
Majorité absolue :	12
M. Jean-Michel BOCOIGNANO :	23

ELIT Monsieur Jean-Michel BOCOIGNANO au poste de 8^{ème} Vice-Président

Election du 9^{ème} Vice-Président : La Présidente fait un appel à candidature. Elle propose la candidature de Monsieur Jean-Louis PLAZY. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Blancs ou nuls :	0
Majorité absolue :	12
M. Jean-Louis PLAZY :	23

ELIT Monsieur Jean-Louis PLAZY au poste de 9^{ème} Vice-Président

AINSI fait et délibéré à Salon de Provence, les an, mois et jour susdits.

**La Présidente du Syndicat Mixte de gestion
de la nappe phréatique de la Crau,**

Céline TRAMONTIN



Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.